

Fin 2022, 157 000 personnes handicapées sont aidées financièrement pour leur accueil en établissement ou chez des particuliers. Le nombre de bénéficiaires d'une aide à l'accueil a très fortement augmenté depuis 2000.

Fin 2022, 157 000 personnes bénéficient d'une aide à l'accueil des départements

Les personnes ne pouvant rester en continu à leur domicile en raison de leur handicap peuvent être hébergées chez des particuliers ou dans des **établissements médico-sociaux** (fiches 1.4 et 4.1). Pour financer ces accueils, elles peuvent bénéficier, si leurs ressources personnelles ne sont pas suffisantes, d'une aide sociale assurée par les départements (fiche 7.1). La présente fiche est centrée sur une partie de ces aides. Les « aides à l'accueil » ne comprennent ici ni l'**allocation compensatrice pour tierce personne (ACTP)** en établissement (fiche 7.4), ni l'accompagnement en **service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS)** ou en **service d'accompagnement médico-social pour adulte handicapé (Samsah)** [fiche 4.1], ni l'hébergement de jeunes majeurs en établissement pour enfants handicapés (fiche 1.4). Cette fiche ne détaille pas non plus le financement par l'Assurance maladie de certains établissements accueillant des personnes handicapées.

Avec cette définition, fin 2022, 157 000 personnes handicapées accueillies en établissement ou par des particuliers, bénéficient d'une « aide à l'accueil », financée par les départements.

Le nombre de bénéficiaires d'aides à l'accueil repart à la hausse depuis 2021, après la baisse inédite en 2020 due à la crise sanitaire

Le nombre de bénéficiaires des aides à l'accueil progresse de nouveau en 2022 (+2,0 %, après +1,5 %

en 2021), après avoir connu une baisse inédite en 2020 dans le contexte de la crise sanitaire (-1,5 % entre fin 2019 et fin 2020). Entre 2000 et 2019, le nombre de bénéficiaires était passé de 91 000 à 154 000, soit une évolution annuelle moyenne de +2,8 % (*graphique 1*).

Fin 2022, 131 000 personnes perçoivent une aide sociale pour un hébergement en établissement, soit 83 % des bénéficiaires d'une aide à l'accueil¹ (*tableau 1*). 20 200 personnes handicapées perçoivent une aide pour un accueil de jour en établissement et 5 800 bénéficient de prestations concernant un accueil par des particuliers.

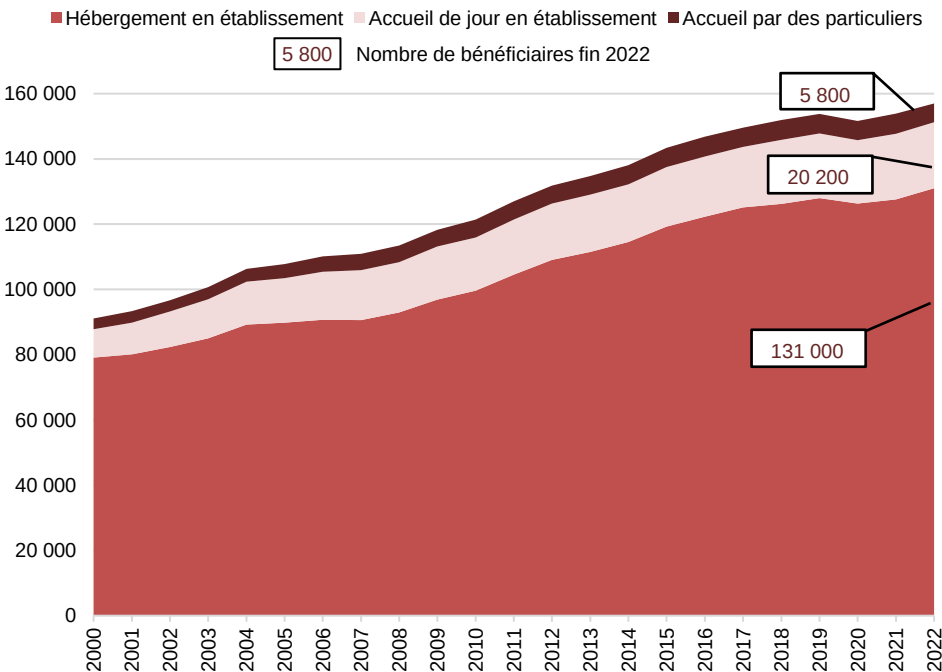
Parmi les 131 000 personnes bénéficiant d'une aide pour un hébergement en établissement fin 2022, 27 % vivent en foyer d'hébergement et 36 % en foyer de vie, soit un total de 82 500 personnes pour 96 000 places en établissement d'accueil non médicalisé. 21 % des bénéficiaires d'une aide à l'hébergement en établissement résident en foyer d'accueil médicalisé (27 400 personnes pour 32 400 places) et 16 % en établissement d'hébergement pour personnes âgées (**établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes [Ehpad]** et **établissements d'hébergement pour personnes âgées non Ehpad**) ou en unité de soins de longue durée (21 100 personnes). ■

Pour en savoir plus

> **Le Caignec, É.** (dir.) (2024, octobre). *L'aide sociale aux personnes âgées ou handicapées – Édition 2024*. Paris, France, DREES, coll. Panoramas de la DREES-Social.

¹ Toujours hors ACTP en établissement.

Graphique 1 Nombre de personnes handicapées bénéficiant d'une aide sociale à l'accueil au 31 décembre, de 2000 à 2022



Note > Les aides à l'accueil sont présentées ici hors allocation compensatrice pour tierce personne (ACTP) en établissement, accompagnement par des services et hébergement de jeunes majeurs en établissement pour enfants handicapés.

Lecture > Le nombre de personnes handicapées bénéficiant d'une aide sociale départementale à l'accueil est passé de 91 100 fin 2000 à 157 000 fin 2022, dont 131 000 pour un hébergement en établissement.

Champ > France, hors Mayotte.

Source > DREES, enquête Aide sociale.

Tableau 1 Aides sociales à l'accueil des personnes handicapées, au 31 décembre 2022

	Effectifs ¹	Pourcentages...	
		... sur l'ensemble des aides à l'accueil	... sur les aides à l'accueil en établissement
Aide sociale à l'hébergement en établissement	131 000	83	100
Dont personnes hébergées en...			
... foyer d'hébergement	35 400	23	27
... foyer occupationnel (ou foyer de vie)	47 100	30	36
... maisons de retraite, EHPAD, Unité de soins de longue durée	21 100	13	16
... en foyer d'accueil médicalisé	27 400	17	21
Accueil par des particuliers	5 800	4	-
Accueil de jour en établissement	20 200	13	-
Ensemble	157 000	100	-

1. Nombre de bénéficiaires (ayant des droits ouverts) au 31 décembre 2022.

Lecture > Fin 2022, 131 000 personnes bénéficient de l'aide sociale à l'hébergement en établissement, soit 83 % de l'ensemble des bénéficiaires d'aides sociales à l'accueil des personnes handicapées. Parmi les bénéficiaires de l'aide sociale à l'hébergement en établissement, 27 % sont hébergé(e)s en foyer d'hébergement.

Champ > France hors Mayotte.

Source > DREES, enquête Aide sociale.